

## QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, assemblées en Parlement Provincial, remercions humblement Votre Excellence de Son Gracieux Discours du Trône à l'ouverture de la présente Session.

Nous apprenons avec satisfaction que, conformément à ce que Votre Excellence nous annonça à la fin de la dernière Session du Parlement, une Députation du Ministère Canadien s'est rendue à *Londres* pour conférer avec le Gouvernement de Sa Majesté sur des questions d'importance pour la Province.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence d'avoir réuni le Parlement au moment le plus convenable après le retour de la Députation, pour recevoir le rapport de cette mission et nous mettre en état de terminer les affaires importantes restées inachevées à la clôture de la dernière Session.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu donner ordre qu'il nous fût donné communication, pour notre considération, de la correspondance se rapportant à la mission en *Angleterre*.

Nous croyons avec Votre Excellence que l'heureuse fin de la guerre civile, qui, pendant les quatre dernières années, a régné aux *Etats-Unis d'Amérique*, ne peut manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les intérêts commerciaux et industriels de cette Province, et nous espérons avec Votre Excellence que le rétablissement de la paix sera suivi d'un développement toujours croissant de relations amicales entre notre peuple et les citoyens de la Grande République.

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que les circonstances qui rendaient nécessaire de placer une partie de la Milice Volontaire de la Province en service permanent, ayant cessé d'exister, cette force a été rappelée, et nous partageons les sentiments de satisfaction exprimés par Votre Excellence pour la promptitude avec laquelle les Miliciens ont répondu à l'appel du devoir, et pour la bonne conduite qu'ils ont généralement tenue pendant la période de leur service.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir donné ordre de mettre devant nous le budget de l'année courante, et un état des dépenses qui ont été encourues et sont imputables sur le Vote de Crédit de la dernière Session. Nous sommes persuadés que nous trouverons que dans les deux cas on a usé de toute l'économie compatible avec l'efficacité du service Public.

Nous apprenons avec plaisir que Votre Excellence a bien voulu transmettre au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, pour être présentée à Sa Majesté, l'Adresse que nous avons adoptée pendant la dernière Session en faveur d'une Union Fédérale des Colonies de l'*Amérique Septentrionale Britannique*.

Nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence de l'assurance qu'elle nous donne que la Réponse du Secrétaire d'Etat nous sera communiquée, et nous espérons avec Votre Excellence qu'un mûr examen du projet induira avant longtemps les Législatures des autres Provinces à concourir avec nous en donnant leur sanction à une mesure qui a été adoptée comme un des grands traits de la politique Impériale, et qui a été favorablement mentionnée à deux reprises du haut du Trône dans les Discours de Sa Majesté.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, a été adoptée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonné, Que les Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir de Son Excellence quant il lui plaira de recevoir cette Chambre avec son Adresse.

L'Honorable M. *Brown*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur deux Messages de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtus de la signature de Son Excellence.

Et les dits Messages ont été lus par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et ils sont comme suit :—

MONCK.

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, Copie d'une Correspondance avec le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, concernant la